

# AVIS N° 028 - 2020 / BRVM / DG

## Admission à la cote des actions nouvelles UNILEVER CI

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que suite à l'augmentation de capital par apport en numéraire précédée d'une réduction du capital social à zéro de la société UNILEVER COTE D'IVOIRE, 9 183 400 actions nouvelles ont été admises à la cote ce **mardi 17 mars 2020**.

Suite à cette admission, le nombre d'actions composant le capital de la société UNILEVER COTE D'IVOIRE passe de 1 610 600 actions à **9 183 400 actions** avec un capital social de 45 917 000 000 FCFA et une capitalisation boursière de **43,85 milliards de FCFA** à l'issue de la séance de bourse de ce jour.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 17 mars 2020

Le Directeur Général

  


Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE